



Centrale des syndicats du Québec

Bureau de la présidence

Montréal, le 9 juin 2021

Le très honorable Justin Trudeau
Premier ministre du Canada
Cabinet du Premier ministre
80, rue Wellington
Ottawa (Ontario) K1A 0A2

Par courriel justin.trudeau@parl.gc.ca

Objet : La CSQ réitère sa demande de soutenir la proposition de dérogations concernant l'accord sur les ADPIC pour la COVID-19

Monsieur le Premier Ministre,

Nous, de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) représentant plus de 200 000 travailleuses et travailleurs issus majoritairement du secteur public, du personnel de l'éducation, de la petite enfance à l'université, du personnel de la santé, des services sociaux et des milieux communautaires ainsi que d'une association de personnes retraitées, vous invitons à soutenir la proposition de « dérogations à certaines dispositions de l'accord sur les ADPIC¹ pour la prévention, l'endigement et le traitement de la COVID-19 » à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Nous sommes préoccupés par l'accès inéquitable aux vaccins contre la COVID-19. Les prévisions actuelles indiquent que de nombreux pays du Nord auront atteint une large couverture vaccinale d'ici 2021, tandis que les pays les plus pauvres pourraient n'atteindre ce seuil qu'en 2024, voire plus tard. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plus des trois quarts des vaccinations ont été réalisés dans seulement dix pays. Beaucoup de ces pays, y compris le Canada, ont acheté des doses de vaccin excédentaires qui dépassent largement leur population, parfois même plus du double.

L'accès non discriminatoire aux vaccinations est un droit de la personne. Le directeur général de l'OMS a récemment souligné qu'une approche vis-à-vis des vaccins se résumant à « moi d'abord! » est non seulement moralement condamnable, mais qu'elle ne fera que prolonger la pandémie et augmentera son impact dramatique sur les sociétés du monde entier.

¹ Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce.

Centralisons
nos forces

Nous sommes également préoccupés par le fait que des entreprises pharmaceutiques se voient accorder un pouvoir monopolistique sur les vaccins et les traitements contre la COVID-19, ainsi que les technologies qui y sont liées, d'autant plus qu'elles ont bénéficié très largement de fonds publics. Cela entrave la distribution équitable des produits médicaux, pèse lourdement sur des budgets publics nettement insuffisants et limitera grandement les investissements nécessaires à la reprise post-pandémique, notamment dans l'éducation et la recherche.

Nous nous inquiétons aussi de l'impact de votre position sur les dérogations concernant les ADPIC dans le domaine de l'éducation à travers le monde. Nous commençons seulement à prendre la mesure de l'impact négatif à long terme des fermetures d'écoles et d'établissements sur les enfants et les jeunes, y compris les effets disproportionnés sur les groupes d'étudiantes et d'étudiants déjà défavorisés. Les efforts de réouverture des établissements d'enseignement dépendent, notamment, de l'accès équitable aux vaccins dans le monde entier.

Si le Canada soutient déjà plusieurs efforts multilatéraux visant à améliorer l'accès aux vaccins contre la COVID-19 dans le monde entier, y compris le mécanisme COVAX, nous estimons qu'il est essentiel de s'attaquer aux obstacles existants en matière de propriété intellectuelle qui limitent la production et la fourniture équitable de produits médicaux.

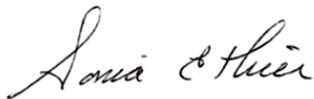
D'autres propositions comme la soi-disant « troisième voie » qui vise à encourager les entreprises pharmaceutiques à prendre des mesures volontaires, comme l'a suggéré la directrice générale de l'OMC, madame Okonjo-Iweala, ne suffisent pas. Les entreprises pharmaceutiques auraient pu agir depuis le début et elles ont échoué à le faire. Dans la situation actuelle, il est primordial que les gouvernements se réunissent pour trouver des solutions politiques efficaces pour surmonter les obstacles aux droits de propriété intellectuelle. Défendre réellement le droit à la santé pour toutes et tous, c'est avoir le courage politique de mettre fin aux pratiques qui sont des sources d'iniquités.

Par conséquent, nous vous demandons instamment de soutenir la proposition de dérogations concernant les ADPIC et d'ouvrir la voie à un accès équitable aux produits médicaux pour lutter contre la COVID-19. Nous vous soutiendrons dans cette décision.

La lutte contre la COVID-19 et ses variants ne peut être gagnée qu'ensemble.

Vous remerciant de l'attention portée à la présente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

La présidente,



Sonia Ethier

c. c. Monsieur François-Philippe Champagne, ministre des Affaires étrangères
Madame Patty Hajdu, ministre de la Santé